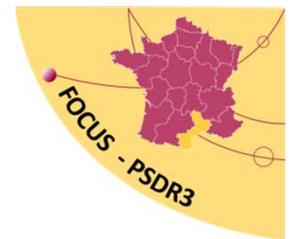




# L'accompagnement à la pluriactivité en Languedoc-Roussillon



- Ce focus est extrait du projet Intersama (Insertion territoriale des systèmes d'activité des ménages agricoles) qui analyse les relations entre les systèmes d'activités, leurs territoires et leur accompagnement
- L'accompagnement à la pluriactivité est abordé sous l'angle de sa caractérisation et de son rapport aux pluriactifs
- Si la pluriactivité n'est pas mise en avant dans les organisations d'accompagnement, sa prise en compte est réelle, mais s'appuie sur des visions parfois fortement divergentes

Accompagnement  
Pluriactivité  
Création d'activité

## Contexte de recherche

Les caractéristiques géographiques et économiques du Languedoc-Roussillon prédisposent aux situations de pluriactivité, qu'il s'agisse des activités touristiques saisonnières du littoral et de l'arrière-pays, des contextes historiquement pluriactifs des moyennes montagnes méditerranéennes (Cévennes, Haut-Languedoc, Montagne-Noire, Hautes-Corbières, etc.) ou des espaces périurbains en forte croissance. Par ailleurs, la remise en cause du modèle de modernisation agricole et les spécificités de la création d'activités en zone rurale conduit certains acteurs à reconsidérer leur prise en compte de certaines formes d'activité et de développement, notamment la pluriactivité. L'accompagnement des pluriactifs repose sur la gestion d'un triptyque projet de vie / projet entrepreneurial / projet de territoire, qui demande une adaptation des dispositifs d'accompagnement. Comment cela se traduit-il en Languedoc-Roussillon?



## Originalité des résultats

Plusieurs séries d'enquêtes qualitatives, menées entre 2008 et 2011, nous ont permis de caractériser la « nébuleuse » des organisations de soutien à la création d'activité, et de voir quelle était la place de l'accompagnement à la pluriactivité dans la région Languedoc-Roussillon. Aucune d'entre-elles ne propose un accompagnement exclusivement dédié à la pluriactivité, et seule une organisation sur cinq met en avant l'accompagnement de la pluriactivité dans ses missions (21%). Mais, il existe cependant de fortes divergences entre l'affichage et la pratique. Ces organisations se différencient par leurs modes de prise en compte de la pluriactivité, très hétérogènes, et qui s'articulent autour de quatre grands registres de justification, qui ne recoupent pas toujours l'ensemble des justifications avancé par les pluriactifs eux-mêmes. De nombreuses organisations peinent à définir la pluriactivité, et encore plus à évaluer son poids. Selon les territoires, leurs visions des apports possibles de la pluriactivité sur l'évolution économique d'un territoire est variable. Recentrée autour de sa capacité de résilience qui en fait un atout dans la gestion des crises, la pluriactivité reste souvent le vecteur du « petit », associé à l'idée de « fragile ». Cependant, la palette des visions portées par les accompagnateurs sur la pluriactivité fait bouger les dispositifs actuels d'accompagnement.

PSDR INTERSAMA

### Auteurs

Hélène TALLON (Cirad)  
htallon@gmail.com

Michel DULCIRE (Cirad)

Guillaume MASSEIN (Adear du Gard)

### Partenaires

ADEAR LR

Cindy SCHULTZ (Conseil Régional LR)

Marie VIDAL (Conseil Régional LR)

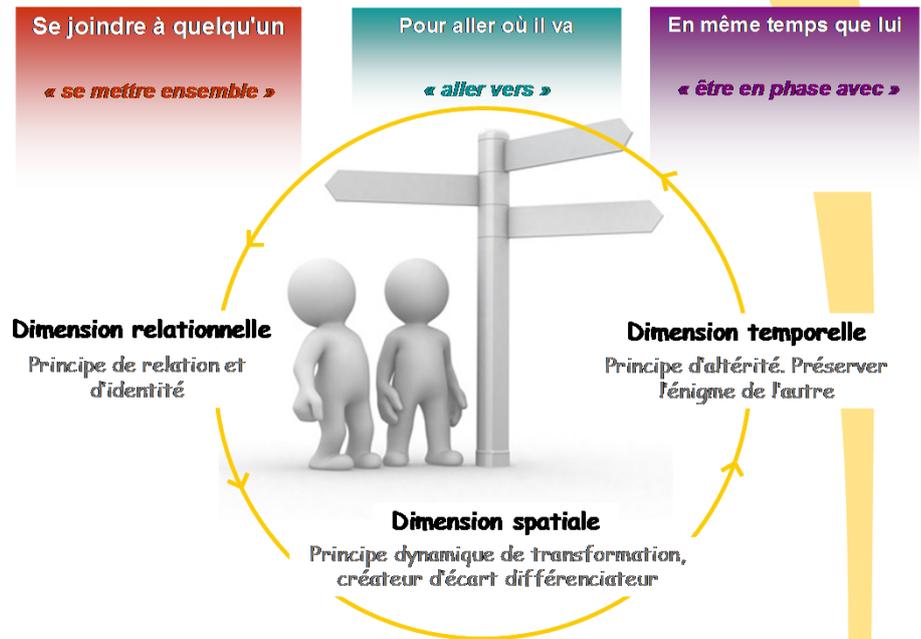
## Accompagnement, de quoi parle-t-on?

### Trois dimensions imbriquées : lien, mouvement et synchronicité

Le mot accompagnement, dans l'usage que nous en faisons, n'est pas défini dans les dictionnaires de la langue française, et ne l'est que peu dans les dictionnaires spécialisés, malgré son usage pléthorique (Paul, 2003). Étymologiquement, le terme [accompagner] renvoie au partage du [pain].

#### Dans la situation qui pose problème

Dans le contexte actuel de crise, l'accompagnement s'applique à trois situations types : les situations extrêmes (désespoir, fin de vie), les situations existentielles de développement (passages d'âges problématiques), et les situations de crise ou de rupture où l'on ne sait plus quoi penser ou croire. La création d'activité s'apparente à une situation de développement, de changement, pour lequel l'accompagnement est parfois nécessaire pour préparer et surmonter les difficultés qui s'y rattachent.



*Tridimensionnalité de l'accompagnement, Tallon, 2012, d'après Paul, 2003 et Vial et al. 2007*

### L'accompagnement n'est pas une méthode mais une démarche, appuyée sur une posture

Les définitions de l'accompagnement mettent l'accent sur le « cheminer ensemble », le partage, le transitoire, le parcours, le mouvement. La démarche de l'accompagnement se crée dans la situation, « chemin faisant », et n'est pas déterminée par avance. Le temps lui-même n'est pas donné : il est construit comme parcours, cheminement, passage, traversée et allure. L'accompagnateur s'adapte au rythme de l'accompagné. L'accompagnateur accueille et écoute la personne accompagnée, il participe avec elle au dévoilement du sens de ce qu'elle vit et cherche, enfin il chemine à ses côtés pour la confirmer dans le « nouveau sens où il s'engage » (Le Bouëdec 2001)

### Les grands principes de l'accompagnement au projet professionnel

La démarche d'accompagnement permet de co-construire les problèmes avec les acteurs.

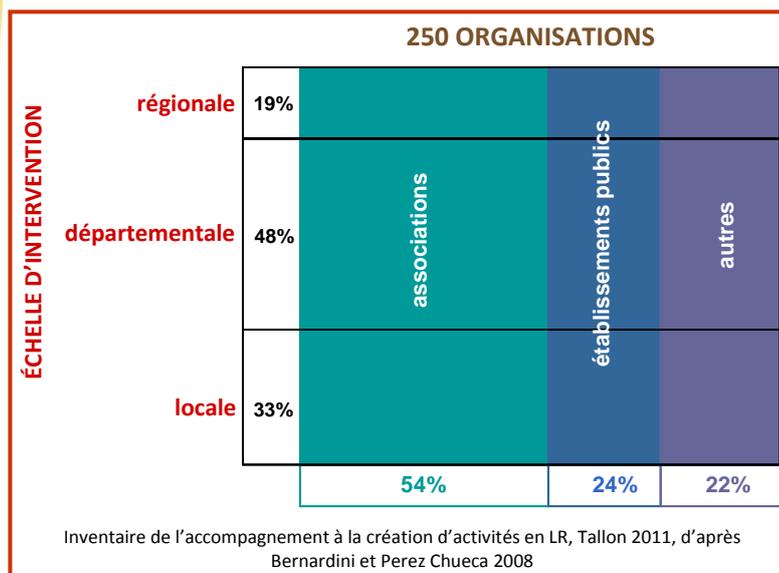
Elle se caractérise par quatre grands principes fondamentaux :

- accompagnés et accompagnateurs sont indépendants et autonomes. L'implication dans le processus d'accompagnement ne peut exister que s'il existe un accord et un engagement des deux partenaires ;
- le cadre d'intervention est souple et unique. Les principes et les limites de ce cadre ne sont valables que dans le contexte où ils ont été définis : l'interaction entre l'accompagnant et l'accompagné reste unique ;
- la relation est interactive et bienveillante : elle se préoccupe de ce qui préoccupe l'autre. Les principes éthiques et la philosophie de la relation sont basés sur la réciprocité entre partenaires et le respect de l'altérité ;
- la relation est personnelle et confidentielle.



## En LR, un dispositif d'accompagnement riche et hétérogène

### Une « nébuleuse de l'accompagnement »



En Languedoc-Roussillon, les organisations rentrant dans le champ de l'accompagnement sont nombreuses : 250 organisations ont été identifiées, sans que cette liste soit exhaustive. Ces organisations sont variées : chambres consulaires, structures de développement territorial comme les Comité de Bassin d'Emploi, les Pays, les Parcs Naturels Régionaux, les Conseils Généraux, la Région Languedoc-Roussillon, structures d'accompagnement sectorielles, couveuses, pépinières ou coopératives d'activité, organismes de financement tels banques ou fonds spéciaux, organismes de gestion, organismes de formation ou d'insertion, syndicats professionnels ou encore mutuelles.

### Une segmentation très forte de l'offre de conseil et d'accompagnement

L'offre d'accompagnement, abondante, est très spécialisée. Chaque organisation est caractérisée par :

- son espace géographique d'intervention ;
- les secteurs d'activité qu'elle prend en charge (agriculture, artisanat, etc.) ;
- ses cibles sociales (public RSA, chômeurs, etc.) ;
- ses domaines de compétences (conseil technique, financier, etc.) ;
- les postures de principe sur lesquelles sont basées ses interventions (normative / constructiviste, attention portée au projet ou au porteur de projet, etc.) ;
- les phases des projets auxquelles elle s'adresse (idée, création, développement, transmission) ;
- ses statuts et ses modes de financement (instances consulaires, associations, établissements publics, banques, etc.).

**A travers ces organisation s'expriment des mondes professionnels, relativement étanches, portant divers modèles de société (rapports au travail, types d'agriculture, relation au marché, etc.)**

Toutes ces organisations jouent un rôle effectif dans l'appui à la création d'une activité, mais leurs coordinations sont faibles, et leur repérage par les créateurs d'activité n'est pas toujours évident. Pour les pluriactifs, la sectorialisation de l'offre est par définition problématique. Pour savoir à qui s'adresser, ils définissent d'eux-mêmes l'activité « principale » qui fera l'objet d'un accompagnement. Ils font ensuite appel à l'offre de proximité, et aux structures les plus en phase avec leurs valeurs lorsque celles-ci sont motrices.

## Registres d'accompagnement en LR

### Quatre registres d'accompagnement pour deux logiques

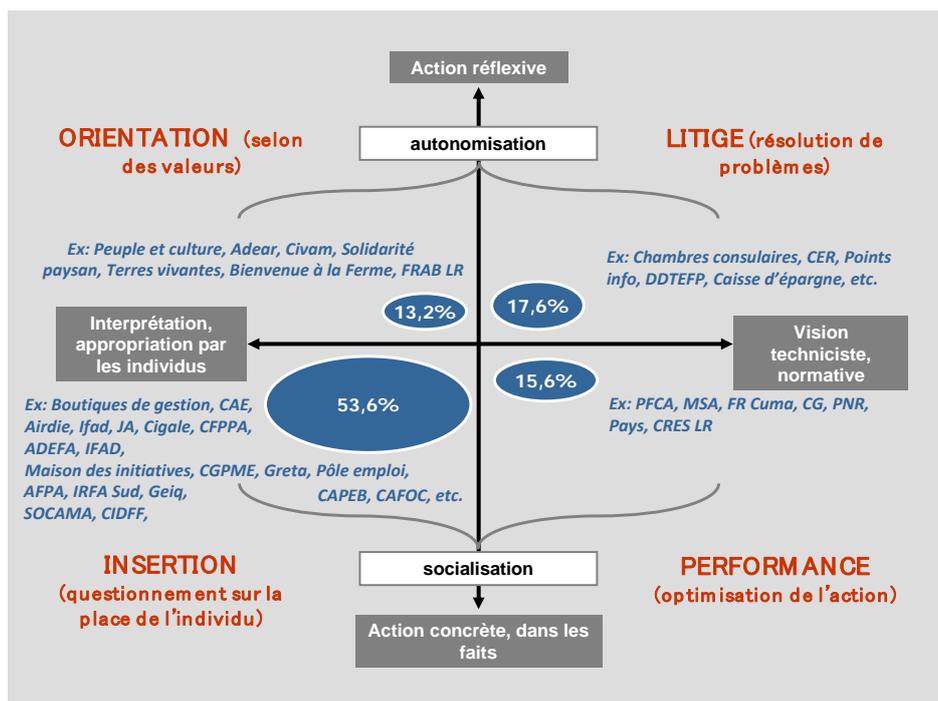
Pour repérer les logiques d'accompagnement à l'œuvre dans la région, nous avons classé les termes liés à l'accompagnement relevés dans les documents de communication des 250 organisations, en fonction de la sémantique de l'accompagnement de Maëla Paul (2004). Les objectifs assignés à l'accompagnement induisent des pratiques et des postures, symbolisées par les axes du graphe ci-dessous :

- Le long de l'axe 1, les pratiques de l'accompagnement se concentrent sur l'action à proprement parler ou sur la réflexivité (la réflexion sur le projet de vie des individus, le projet sociétal ou les valeurs défendues par exemple) ;
- Le long de l'axe 2, les pratiques de l'accompagnement se déclinent du pôle techniciste (l'expertise par exemple) au pôle interactif et subjectif (l'autoformation ou la médiation éducative par exemple).

Ces axes matérialisent quatre registres de pratiques, qui dessinent deux logiques bien distinctes.

**La logique de l'autonomisation**, permise par les activités réflexives développées dans l'accompagnement, regroupe les registres de l'orientation et du litige. Le registre d'« orientation » qui consiste à orienter le développement du projet par le dialogue et la co-construction en fonction de valeurs, et le registre de « litige ou résolution de problème » a pour but de résoudre les problèmes par l'expertise, la norme et la spécialisation professionnelle. Dans cette logique, la personne accompagnée est considérée comme sujet-acteur, capable d'identifier et de mobiliser ses propres ressources pour construire son autonomie, et devenir ainsi maître de sa démarche créative.

**La logique de la socialisation** regroupe les registres de l'insertion et de la performance. Dans le registre d'« insertion », le sens personnel et le sens professionnel du projet sont liés par la formation, l'implication, le parrainage. Dans le registre de « performance », sont mobilisés les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs du projet par l'appui technique ou financier. Dans cette logique de socialisation, l'individu porteur de projet est considéré comme partie prenante d'un environnement socio-économique, culturel et familial, détenant des ressources, cognitives ou expérientielles, qu'il s'agit avant tout de valoriser pour mieux les mobiliser. Pour cet individu, l'accompagnement est essentiellement une démarche d'intermédiation le mettant en relation directe avec l'univers réglementaire, juridique et statutaire qui constituera l'environnement de son projet, et lui permettant de s'inscrire dans une profession et un territoire d'action.



### La logique de socialisation domine

Dans la région LR, les pratiques d'accompagnement sont largement dominées par des registres d'insertion et d'apprentissages croisés. c'est la logique de socialisation qui regroupe le plus de structures de notre échantillon, tous groupes confondus (à 69,2%). Ceci peut traduire en partie la priorité accordée au niveau régional à la recherche de solutions aux difficultés d'accès à l'emploi, un des problèmes majeurs de la région.



## Accompagner la pluriactivité en LR, des visions divergentes

Les postures des accompagnateurs découlent du regard porté sur la pluriactivité et sur le pluriactif

Les accompagnateurs ont, indépendamment de leurs institutions de rattachement, des postures qui caractérisent la manière dont ils prennent en compte la pluriactivité dans leurs pratiques:

### la pluriactivité est une nécessité économique

L'accompagnateur « **caritatif** » subventionne et/ou offre un accompagnement dans un souci éthique, pour que les porteurs de projets puissent « s'en sortir ». L'accompagnement concerne des projets de petite envergure.

Le pluriactif est un individu « dans le besoin »

L'accompagnateur **pragmatique** accompagne le porteur de projet dans une visée d'efficacité et de fonctionnalité. L'accompagnement est encadré avec un cahier des charges et suit les réglementations institutionnelles mises en place.

Le pluriactif est un individu défini par son statut juridique, fiscal et social

### la pluriactivité est un épanouissement de soi

L'accompagnateur **solidaire** accompagne le porteur de projet dans un but d'exploration de lui-même, de ses capacités et de ses compétences. Il utilise des outils collectifs, centrés sur l'individu. Le public cible est souvent spécifique et nécessite une aide soutenue (femmes, jeunes, RMIste).

Le pluriactif est « une mine de talent »

### la pluriactivité est un modèle d'activité économique

L'accompagnateur **développeur** accompagne le porteur dans le but de développer le territoire rural et les liens sociaux, par l'innovation et l'expérimentation. L'approche du projet est globale, l'orientation du projet et de l'individu n'est pas déterminée par avance.

Le pluriactif est un entrepreneur innovateur

L'accompagnateur **politique** accompagne l'individu dans son insertion dans le monde économique et social. Le public visé est souvent en situation sociale affaiblie, et l'on cherche à le faire entrer dans un système de développement défini pour le territoire.

Le pluriactif est un agent économique du territoire

### la pluriactivité est un droit

L'accompagnateur **revendicateur** accompagne le porteur de projet en l'intégrant dans une sphère d'appartenance collective. L'accompagnement vise la construction identitaire de l'individu, et prône des valeurs collectives, sociale, parfois politiques (syndicales)

Le pluriactif a une identité socioprofessionnelle à part entière

L'accompagnement à la pluriactivité repose sur une vision globale du projet, et de l'individu en prise avec des motivations de natures diverses. Cadre non normatif, souplesse d'action et « bricolage » lui sont indispensables. Cet accompagnement suppose des outils spécifiques, à créer. Nous observons, dans l'accompagnement à la pluriactivité pratiqué en Languedoc-Roussillon, des changements de pratiques et de postures, qui peuvent être le signe de l'émergence de nouveaux dispositifs plus axés vers l'accompagnement de projets complexes.



## Pour aller plus loin...

Sélection de publications scientifiques ou à destination des acteurs

- Tallon H., Dubien A., Dulcire M. & Le Blanc J., 2010. Penser la pluriactivité dans le Haut Languedoc : registres de justification et dispositif d'accompagnement in AISRe-ASRDLF, 20-22 septembre 2010, 14 p.
- Tallon H., Gasselín P., Moity-Maïzi P., Rainsard G., Schultz C., Bernardini S., Pérez Chueca A., Fiorelli C. & Dufour A., 2010. Émergences et paradoxes dans la nébuleuse de l'accompagnement de la pluriactivité en Languedoc-Roussillon in SFER. Dijon (France), 14-15 octobre 2010, 10 p.
- Tallon H., 2011. Pluriactivité et accompagnement, un territoire à l'épreuve; une expérimentation par la formation menée dans le Haut Languedoc (Hérault, France). Thèse de doctorat. Montpellier: Université Paul Valéry-Montpellier III. 570 p.
- Paul M., 2004. L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique. Paris: L'Harmattan. 352 p.
- Vial M. & Caparros-Mencacci N., 2007. L'accompagnement professionnel? Méthode à l'usage des praticiens exerçant une fonction éducative. Bruxelles: De Boeck

### Pour citer ce document :

TALLON, Hélène (mars 2012). *L'accompagnement à la pluriactivité en Languedoc-Roussillon*, Projet PSDR INTERSAMA, Région Languedoc-Roussillon, Série Les focus PSDR3.

### Plus d'informations sur le programme PSDR

<http://www1.montpellier.inra.fr/PSDR/>

#### Contacts

**PSDR Languedoc-Roussillon** : Marie Ollagnon (INRA) – ollagnon@supagro.inra.fr

**Direction nationale PSDR** : André Torre (INRA) - torre@agroparistech.fr

**Animation nationale PSDR** : Frédéric Wallet (INRA) – wallet@agroparistech.fr

Pour et Sur le Développement Régional (PSDR), 2007-2011  
Programme soutenu et financé par :



### Les partenaires du projet PSDR INTERSAMA :

#### Partenaires

- ADEAR (LR, 11, 30, 48), Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural du Languedoc-Roussillon
- L'AIRDIE, Association Interdépartementale et Régionale pour le Développement de l'Insertion par l'Économique
- CBEC, Comité de Bassin d'Emploi des Cévennes
  - CRA-LR, Chambre Régionale d'Agriculture
  - CR-LR, Région Languedoc-Roussillon
  - PC&M, Pays Corbières & Minervois

#### Laboratoires

- UMR Innovation, INRA-CIRAD-SUPAGRO
- UMR Tetis, CIRAD
- UMR Métafort, INRA
- ISARA Lyon
- Supagro Florac